

permettent de classer au nombre des Julliaciens lyonnais.

Les deux frères, de petite taille, portaient des bas de coton café (1), une culotte de calmande rouge, un habit de drap brun. A leur ceinture pendaient une aumônière, des breloques avec pierreries, une épée trop longue. Le petit Dauphinois, aux cheveux blonds bouclés, serrait dans ses bras une cassette, dont il ne voulut pas se dessaisir en présence même du R. P. Supérieur. *Pierre et François Terrasse* (2) entraient en troisième sous le P. Forissier ; *Jacques de Vaucanson* (3), en cinquième sous le P. Girard. Pierre, François et Jean s'aimaient comme trois frères, « et M. le Trésorier de France « nourrissait pour eux une tendresse si vive qu'après quinze « jours passés céans, il ne pouvait s'éloigner. » Le P. Supérieur dut promettre une lettre des enfants chaque semaine et un certificat de vie (4) chaque quartier.

Les deux Terrasse « travaillaient sans peine et avec succès « remarqués », malgré deux concurrents redoutables, Bonardy et de Flesselles, qui devaient devenir, celui-ci intendant de notre ville, celui-là un bibliophile d'illustre renom. Aussi faisaient-ils régulièrement partie du groupe des heureux, surnommés par leurs camarades « les petits « princes ». On se rappelle que, pendant le xvii^e siècle et

(1) Les premiers bas signalés dans les trousseaux sont les bas drapés, puis les bas de soie en 1680, les bas de coton en 1700, les bas de fil en 1738, les bas de laine en 1765.

(2) Pierre, baptisé à Saint-Nizier, le 14 mai 1703, était inscrit sous le nom de Cœurderrey ; François, le cadet, sous celui d'Yvours.

(3) Jacques de Vaucanson, né à Grenoble, le 14 février 1709.

(4) Le 1^{er} juillet 1721, on leur donne 15 livres pour aller à Meaux se présenter devant l'autorité compétente et faire expédier aux parents le certificat de vie. De plus, on rend 31 sols empruntés par eux à l'aubergiste Coltier.